# **CRECHE CASSE-NOISETTES**



# **RAPPORT ANNUEL 2021**



# **TABLE DES MATIERES**

La Crèche en bref	4
Rapport d'activité	6
Comptes d'exploitation 2021	10
Bilan au 31.12.2021	13
Budget 2022	15

# Remerciements

L'Association Casse-Noisettes remercie particulièrement pour son soutien la



# La Crèche en bref

#### Vision

Créer un accueil et une ambiance inoubliables pour les enfants en mettant l'accent sur le plaisir, la créativité et l'originalité.

Être des professionnels passionnés et bienveillants à l'écoute des enfants et de leurs parents.

Mettre en valeur le bâtiment et son vaste jardin et s'inscrire dans la vie de la Cité.

#### Chiffres-clés

86 places d'accueil par jour

7 groupes d'enfants

243 enfants accueillis par semaine

60 collaboratrices et collaborateurs, dont 18 en formation

205 parents membres de l'Association

179'387 heures d'accueil par année

19'868 repas servis par année (préparés sur place avec le label Fourchette verte).

CHF 2'122'226.70 de charges en 2021

CHF 2'134'862.72 de produits en 2021

CHF 1'526.02 de bénéfice en 2021

### **Organisation**

La Crèche Casse-Noisettes est une association de parents sans but lucratif et d'utilité publique. La Crèche compte 60 collaboratrices et collaborateurs, dont 18 en formation (6 stagiaires, 9 apprenti-e-s et 3 éducatrices formation ES), représentant 41,3 emplois plein temps. Elle est reconnue par l'Association à Buts Multiples de la Glâne (ABMG), agréée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ) du Canton de Fribourg, membre de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises et a le statut d'entreprise formatrice.

# Comité

Un comité bénévole veille à la gestion et au bon fonctionnement de la Crèche. Le Comité de l'Association, nommé par l'Assemblée générale, se compose au minimum de cinq membres bénévoles possédant des compétences diverses, et de deux membres représentant la Commune de Romont et une autre Commune glânoise.

En 2021, et après plusieurs années au service du Comité, Mesdames Élise Guélat Rion et Sonja Hurni ainsi que Monsieur Bertrand Cuany ont souhaité consacrer leur temps à de nouvelles activités. Nous leur adressons encore nos sincères remerciements pour leur engagement en faveur de la Crèche.

Lors de l'Assemblée générale du 21 avril 2021, qui s'est tenue par correspondance en raison des restrictions sanitaires, deux nouveaux membres ont été accueillis au sein du Comité. Il s'agit de Madame Caroline Gachet et de Monsieur Maxime Kursner.

Le Comité est également composé de deux représentants des Communes glânoises. Tenant compte du renouvellement des exécutifs communaux au printemps 2021, deux nouveaux délégués ont intégré le Comité en

juin 2021. Il s'agit de Mesdames Murielle Jacquier-Eltschinger, Conseillère communale à Romont et Laetitia Reynaud, Vice-syndique à Villaz et présidente de la Commission Petite Enfance de l'ABMG.

Nous remercions Monsieur Thierry Schmid, Conseiller communal à Romont pour son engagement au Comité depuis 2018.

Au 31 décembre 2021, le Comité est composé des personnes suivantes :

Sarah Devaud, présidente / Avocate / 2019

Réjane Bourqui, vice-présidente / Pharmacienne / 2016

Géraldine Sudan / Responsable RH / 2019

Laurie Giroud-Pochon / Juriste / 2020

Caroline Gachet / Economiste / 2021

Maxime Kursner / Economiste / 2021

Murielle Jacquier-Eltschinger / Représentante des Communes / 2021

Laetitia Reynaud / Représentante des Communes / 2021

# **Direction**

Christelle Balsiger / Directrice / 1993

Laurence Defferrard / Directrice adjointe / 2012

Sabrina Froidevaux / Responsable administrative / 2020

# Organe de révision

Fiduciaire Marc Gobet SA, Romont



Accueil à la Crèche sur le thème « Casse-Noisettes voyage dans le temps »

# Rapport d'activité

# La vie à la crèche

L'année 2021 a été particulière pour la Crèche à bien des égards. Encore une fois ponctuée par les mesures sanitaires, 2021 a été marquée par le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Crèche, qui coïncidait avec l'ouverture de 24 nouvelles places d'accueil.

Grâce à son plan de protection, la Crèche a pu maintenir un service d'accueil de qualité tout au long de l'année 2021. Dans un cadre sanitaire labile et tendu, les absences tant au niveau du personnel que des enfants ont été nombreuses. Toutefois, le personnel de la Crèche a cette année encore fait preuve d'une flexibilité exceptionnelle, ainsi que de créativité et de dynamisme qui ont permis de surmonter cette période difficile.

La créativité de l'équipe a par ailleurs permis de fêter de très belle façon les 30 ans d'existence de la Crèche dans le respect des mesures sanitaires. Des histoires, racontées par le personnel de Casse-Noisettes, étaient disponibles sur le site internet de la Crèche chaque semaine entre avril et fin octobre 2021. Les histoires étaient accompagnées par la formule tant attendue par les petites têtes blondes :

Et pour couronner cette année rythmée d'histoires, la 30<sup>e</sup> histoire – entièrement imaginée et réalisée par l'équipe Casse-Noisettes – a été éditée dans un livre paru en décembre 2021. Ce travail considérable a été concrétisé en collaboration avec une étudiante de l'École professionnelle en arts appliqués eikon de Fribourg. L'histoire intitulée « L'étrange caillou de Rosie » relate les aventures d'une intrépide petite fille dont la journée au sein d'une certaine crèche romontoise réserve quelques surprises...



« L'étrange caillou de Rosie », livre réalisé par Casse-Noisettes pour son 30e anniversaire

Depuis octobre 2021, la Crèche Casse-Noisettes compte deux nouveaux groupes, les Miniplus et les Maxiplus. Ces groupes se situent dans deux appartements en dessus de l'actuelle Poste, avec accès par la rue des Moines. Ce nouveau lieu de vie pour les enfants profite d'une étroite collaboration avec le site des Capucins: la cuisine a été adaptée à un plus grand volume de repas et un transport organisé pour garantir des repas chauds aux pensionnaires des Maxiplus et des Miniplus. La proximité des deux sites permet également l'accès au vaste jardin.



Configuration des nouveaux groupes Miniplus et Maxiplus à la rue des Moines

Les Miniplus sont un groupe de 10 enfants de 3 à 24 mois alors que les Maxiplus accueillent 14 enfants de tout âge. Avec l'agrandissement, la Crèche compte 14 collaboratrices supplémentaires par rapport à 2020.

Une planification minutieuse a permis de passer les étapes « remise des clés/aménagement/mise en conformité/ouverture » en un temps record. Un grand bravo et merci aux équipes impliquées pour l'immense travail effectué! Notre reconnaissance est adressée également à la Préfecture de la Glâne, à l'ABMG ainsi qu'à la Commune de Romont qui nous sont soutenues dans nos démarches.

Comme l'illustrent les photos suivantes, l'esprit Casse-Noisettes s'étend à un nouveau site, offrant une ambiance propice aux apprentissages dans un cadre chaleureux et ludique.

# **MINIPLUS**



# MAXIPLUS



Divers travaux de plus ou moins grande envergure ont eu lieu au cours de l'année pour le bien-être des enfants autant que du personnel. Au sous-sol, un local a été aménagé pour le personnel, comprenant une entrée séparée de celle des enfants et de leurs parents, des vestiaires et une salle à disposition pour les entretiens comme pour la pause.

En mai 2021, les escaliers pour accéder au jardin ont été refaits pour plus de sécurité. Pendant ces quelques semaines de travaux, le jardin a toutefois été accessible par la ruelle.

En juin 2021, la Crèche s'est dotée d'une magnifique enseigne à côté de son entrée principale sur la Grand-Rue, marquant un peu plus la présence de la Crèche dans le bâtiment des Capucins.



Nouvelle enseigne côté Grand-Rue

Comme à l'accoutumée, l'année à la Crèche a été rythmée par différents thèmes, richement décorés par l'équipe Casse-Noisettes : « la Vie en couleurs » et « Casse-Noisettes voyage dans le temps » ont ainsi accompagné les enfants tout au long de l'année.

Les animations et événements habituellement organisés durant l'année ont été à nouveau limités par la situation sanitaire. Des activités au sein des groupes ont remplacé les traditionnelles fêtes de Carnaval et de Noël qui n'ont pas pu avoir lieu. La fête de l'été quant à elle s'est déroulée dans la convivialité le 19 juin 2021. Avec des départs différés, les familles ont pu s'inscrire pour une chasse au trésor qui reliait en divers postes la Maison Saint-Charles à la Crèche. Petits et grands ont pu exercer leurs talents d'aventurier à la recherche de cailloux colorés qui marquaient la fin du thème « la Vie en couleurs ». La promenade le long des remparts s'est terminée dans la cour de la Crèche où les enfants ont eu l'occasion d'apporter leur touche à d'immenses panneaux tout en couleur pour remercier le personnel pour leur engagement.



Séance peinture au terme de la balade « la Vie en couleurs »

Dans ces périodes où la planification d'événements relevait de la leçon d'équilibriste, l'imagination du personnel et la réactivité de la Direction ont permis de maintenir ces jalons dans le calendrier de la Crèche. La Direction et notre personnel ont su s'adapter de manière remarquable aux diverses contraintes et ont permis aux enfants de continuer à s'épanouir le plus normalement possible. Un grand merci à toutes et tous !

# Comptes d'exploitation 2021

Les comptes d'exploitation 2021 se présentent comme suit :

	Comptes de charges		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
301.00	Personnel éducatif	CHF	1 247 313.15	1 216 720.00	1 085 394.94
301.01	Personnel de remplacement	CHF	114 471.20	16 393.00	106 602.80
302.00	Direction, administration	CHF	163 606.30	167 360.00	165 244.95
302.01	Cuisine et intendance	CHF	82 755.05	81 262.00	77 566.95
436.00.01.03	Indemnités & remboursement de tiers	CHF	-103 520.70	0.00	-63 259.00
302.03	RHT - chômage partiel	CHF	0.00	0.00	-158 022.50
303.00	AVS/AI/APG	CHF	152 319.55	128 760.00	130 959.25
304.00	LPP	CHF	36 971.90	41 800.00	33 586.25
305.00	LAA	CHF	20 831.90	3 428.00	5 804.70
305.01	Assurance perte de gains-maladie	CHF	3 607.75	15 960.00	16 471.35
305.03	Corrections sur prestations	CHF	-1 300.80	0.00	-583.65
309.01	Formation et autres frais du personnel	CHF	8 077.10	12 310.00	3 672.30
309.02	Frais de formation des apprentis	CHF	389.00	6 551.00	7 112.00
310.00	Fournitures de bureau	CHF	5 834.10	5 860.00	4 639.30
311.00	Achat de mobilier et équipement	CHF	25 926.85	11 000.00	15 840.15
311.01	Achat matériel pédagogique, jeux	CHF	13 118.50	8 175.00	9 169.10
312.00	Electricité	CHF	4 537.10	5 567.00	3 778.00
313.00	Economat cuisine	CHF	91 764.95	84 666.00	73 185.45
313.01	Achat de fourniture pour soins et pharmacie	CHF	1 144.55	1 500.00	981.50
314.00	Entretien des immeubles/ conciergerie	CHF	0.00	0.00	14.60
314.01	Nettoyage des locaux	CHF	39 820.50	46 100.00	41 430.45
314.02	Conciergerie extérieure et déchetterie	CHF	12 711.35	5 000.00	7 278.75
314.03	Menus travaux à charge du locataire	CHF	21 467.35	8 000.00	6 733.30
314.04	Décoration intérieure et extérieure	CHF	4 988.05	4 900.00	3 873.70
315.00	Entretien du mobilier/ équip. de bureau	CHF	1 954.70	5 410.00	4 238.85
316.00	Loyer	CHF	96 765.00	96 555.00	65 000.00
316.01	Location du photocopieur et autres	CHF	5 341.35	5 344.00	3 791.65
318.00	Frais de port	CHF	1 047.60	2 000.00	1 791.15
318.01	Téléphones et autres frais de comm.	CHF	7 591.80	9 806.00	8 672.35
318.02	Assurances	CHF	2 396.60	2 362.00	2 026.80
318.03	CSE.Kibe	CHF	15 400.61	8 226.00	7 437.15
318.04	Honoraires architectes	CHF	8 425.00	0.00	0.00
319.00	Publicité et Promotion	CHF	8 782.45	600.00	414.65
319.01	Recherche de personnel	CHF	0.00	500.00	0.00
319.02	Frais de manifestations (AG, divers fêtes parents)	CHF	6 481.85	5 362.00	7 187.00
319.03	Frais de fiduciaire	CHF	3 043.25	2 262.00	2 087.85
319.05	Pertes sur débiteurs	CHF	0.00		1 011.10
319.06	Frais divers	CHF	2 371.05	1 090.00	1 195.00
320.00	Intérêts et frais bancaires & postaux	CHF	443.64	1 025.00	327.95
330.00	Amortissements machines	CHF	20 384.60	6 800.00	5 817.25
330.01	Amortissements informatique et téléphone	CHF	0.00	1 200.00	0.00
360.00	Contributions à d'autres associations	CHF	6 072.50	3 800.00	3 770.00
	Total des charges	CHF	2 133 336.70	2 023 654.00	1 692 243.39

# Explications relatives à certains postes du compte de charges

Le budget a été modifié selon l'augmentation des places d'accueil au 01.10.2021

301.00	L'adaptation salariale de 2,16% a été faite au 1er janvier comme prévu.
301.01	Provision pour heures supplémentaires non-payées à ce jour CHF 10'000
301.01	Après déduction des indemnités reçues - comptes 436.00-436.01-436.03 (maladies, accidents et maternités), les coûts de remplacement s'élèvent à CHF 10'950.00
309.01	Formation : le personnel a pu bénéficier de certains cours annulés en 2020.
311.00	Achat équipement dépassement suite à l'ouverture des appartements
311.01	Achat équipement dépassement suite à l'ouverture des appartements
314.030	Aménagement d'un vestiaire pour le personnel au sous-sol, travail effectué par notre concierge CHF 8'500
314.030	Mise en conformité des appartements pour l'accueil des enfants : film de sécurité sur les vitres CHF 4'695.75 - Pose d'une main courante dans l'escalier à hauteur des enfants CHF 7'085
318.02	Assurance Bâloise PME combi, l'assurance Helvetia commerce PME ainsi que l'assurance protection juridique
318.03	WEDO CHF 2'500, 3 portables 1'900.00, programme débiteurs licence 3'330, Microsoft licences CHF 340
318.04	Honoraires d'architectes pour la mise en conformité des locaux (2 appartements) - pas provisionné
319.00	Création d'un livre pour le 30ème anniversaire de la Crèche CHF 6'520 Enseigne avec logo Crèche sur la façade qui donne sur la Grand-Rue CHF 1'780
319.06	Clés supplémentaires pour les appartements CHF 520
330.00	Amortissements sur la base des investissements réalisés, figurant au bilan
360.00	Cotisation 2021 Fédération des crèches CHF 3'720 + Fonds social contribution 2021 en faveur de la formation professionnelle pour le domaine social CHF 2'302.50

Les comptes de produits 2021 se présentent comme suit :

# Comptes de produits

	•		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
420.00	Intérêts créanciers	CHF	5.75	0.00	11.00
434.00	Contributions des parents (garde)	CHF	1 009 089.35	1 092 998.00	885 018.10
434.01	Contributions des parents (repas)	CHF	83 466.70	73 220.00	61 110.10
434.02	Frais d'inscription	CHF	3 550.00	2 500.00	2 050.00
434.04	Dépannages	CHF	0.00		20.00
434.05	Frais de rappels et intérêts	CHF	92.00	0.00	49.75
436.04	Contributions du personnel aux repas	CHF	20 299.00	19 960.00	17 180.00
436.05	Escompte	CHF	-4.64	0.00	-1 037.91
439.00	Cotisations des membres de l'association	CHF	23 000.00	16 900.00	17 000.00
439.01	Autres produits de l'association	CHF	2 749.96	0.00	0.00
451.00	Contributions Etat FR pour prise en charge	CHF	208 916.55	141 781.00	141 780.70
451.01	Contribution Etat de FR pour nouvelles places	CHF	38 000.00	120 000.00	0.00
451.02	Contributions Etat FR pour frais de formation	CHF	1 683.00	1 640.00	67.50
452.00	Contributions ABMG - Pte Enfance	CHF	565 749.30	500 000.00	449 483.10
453.00	Contributions des employeurs	CHF	137 665.75	77 979.00	77 979.40
454.00	Loterie Romande	CHF	24 800.00	26 720.00	24 800.00
454.01	Dons	CHF	15 400.00	5 400.00	15 675.00
469.00	Ristourne taxe CO2	CHF	400.00	1 000.00	710.55
	Total des produits	CHF	2 134 862.72	2 080 098.00	1 691 897.29
	Résultat net	CHF	1 526.02	56 444.00	-346.10
	Dissolution réserve	CHF			
	Résultat de l'exercice	CHF	1 526.02		-346.10

# Explications relatives à certains postes du compte de produits

Le taux de fréquentation est de 95%.

Pour rappel, 1% de fréquentation représente une variation de produits d'environ CHF 20'048.-

434.00	La contribution des frais de garde des parents représente le 54.50% du prix de pension
436.03	Indemnités APG quarantaines, maladie et maternités reçues CHF 51'705.25
451.00/453.00	Les subventions cantonales représentent le 17.29% du prix de pension
451.01	Contribution de l'Etat de FR pour création de nouvelles places CHF 120'000 à repartir sur plusieurs années
452.00	Les subventions accordées aux parents par l'ABMG représentent le 28.22% du prix de pension
454.01	Deux soutiens importants

# Commentaires sur le résultat 2021

Après une année 2021 remplie de défis, nous sommes très satisfaits de pouvoir présenter un résultat financier proche de l'équilibre (bénéfice de CHF 1'526).

Le très bon taux de remplissage de la crèche (95%) en fin d'année, et ceci en comptant l'ouverture de 24 nouvelles places, a permis de compenser la perte prévue dans le budget d'agrandissement. Nous remercions chaleureusement la Direction et le personnel pour leur travail admirable.

# Bilan au 31.12.2021

# Actifs

			Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
100.00	Caisse	CHF	1 199.25	205.80
101.00	Postfinance	CHF	47 516.32	44 310.72
101.10	Postfinance, Economat	CHF	12 169.60	9 791.65
102.00	BCF - Compte club	CHF	106 414.52	76 472.35
102.10	BCF - Compte épargne	CHF	37 357.45	48 276.90
102.50	BCF - Garantie de loyer	CHF	12 510.00	0.00
110.00	Débiteurs	CHF	2 700.00	0.00
110.01	Débiteurs_Kibe (parents)	CHF	23 306.75	6 557.65
110.02	Provisions pour pertes s/débiteurs	CHF	-1 400.00	-1 400.00
110.04	Covid-19 personnes vulnérables	CHF	0.00	0.00
110.06	Compte de passage	CHF	-398.35	-56.85
130.00	Actifs transitoires	CHF	91 950.30	55 952.25
140.00	Immobilisation financière	CHF	100.00	100.00
150.00	Mobilier et machines	CHF	11 555.10	0.00
150.005	Mobilier et machines Poste	CHF	9 040.75	0.00
150.01	Informatique et téléphonie	CHF	1.00	1.00
150.02	Aménagements crèche	CHF	11 011.70	8 781.00
150.025	Aménagements crèche Poste	CHF	9 505.50	0.00
199.00	Perte reportée	CHF	346.10	0.00
·	Total de l'Actif	CHF	374 885.99	248 992.47

# Passifs

			Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
200.00	Créanciers	CHF	44 076.84	18 435.34
200.01	Impôts à la source (retenues)	CHF	0.00	0.00
200.02	Dépôts clés	CHF	550.00	300.00
210.02	Réserves variation taux de fréquentation	CHF	160 451.35	160 451.35
240.00	Provisions	CHF	10 000.00	32 000.00
250.00	Passifs transitoires	CHF	115 416.10	15 606.50
250.01	Pensions encaissées d'avance	CHF	33 074.20	12 753.90
290.00	Capital	CHF	9 791.48	9 791.48
299.00	Bénéfice ou perte reportée	CHF	1 526.02	-346.10
	Total du Passif	CHF	374 885.99	248 992,47

# Explications relatives à certains postes du bilan

130.00	Solde du décompte final à recevoir du SEJ (CHF 90'000 CHF)
150.00	Investissements: installation digicode/interphone, 1 combisteamer + hotte
150.005	Investissement de mobilier pour les 2 nouveaux groupes, 1 combisteamer
150.02	Solde aménagement 2020 CHF 8'781, cabanon pour déchetterie, vestiaires pour le personnel
150.025	Aménagement des 2 appartements, vestiaire pour le personnel
240.00	Provisions d'heures supplémentaires non payées au 31.12
250.00	Factures à recevoir dont la charge doit être prise en 2021 ainsi qu'une partie de la subvention reçue de l'État de Fribourg pour la création de nouvelles places d'accueil CHF 82'000CHFe diverses provisions
299.00	Bénéfice de l'exercice

# Budget 2022

3	CHARGES	Budget 2021	Budget 2022	Ecart BU21 - BU22
	Charges de personnel			
301.00	Personnel éducatif	1'084'300	1'592'000	507'700
301.01	Personnel de remplacement	15'000	30'000	15'000
302.00	Direction et administration	154'700	167'360	12'660
302.01	Cuisine et intendance	78'100	98'700	20'600
303.00	AVS, AI, APG, AC	120'700	178'200	57'500
304.00	LPP	41'400	41'000	-400
305.00	Assurance accidents professionnels LAA et complémenta	3'034	4'343	1'309
305.01	Assurance perte de gains-maladie	15'100	18'597	3'497
309.01	Formation, jubilés et autres frais du personnel	11'560	15'620	4'060
309.02	Frais de formation apprentis	6'000	8'755	2'755
30	Total Charges de personnel	1'529'894	2'154'575	624'681
	Autres charges d'exploitation			
310.00	Fourniture de bureau	5'500	7'300	1'800
311.00	Achat de mobilier et équipement	10'500	17'000	6'500
311.01	Achat de matériel pédagogique, jeux, livres	7'500	12'000	4'500
312.00	Electricité	5'000	6'700	1'700
313.00	Economat cuisine et autres matériels	79'000	104'000	25'000
313.01	Achats de fournitures pour soins et pharmacie	1'500	1'300	-200
314.01	Nettoyage des locaux (ordinaire et d'été)	40'500	55'800	15'300
314.02	Conciergerie extérieure et déchetterie	5'000	10'040	5'040
314.03	Menus travaux à charge du locataire	8'000	3'000	-5'000
314.04	Décoration intérieur et extérieur	4'000	6'000	2'000
315.00	Entretien du mobilier, des machines, et des équip. de bui	5'000	6'000	1'000
316.00	Loyer	78'000	123'000	45'000
316.01	Location du photocopieur et autres	5'050	6'520	1'470
318.00	Frais de port	2'000	1'500	-500
318.01	Téléphone et autres frais de communication	9'500	10'724	1'224
318.02	Assurances	2'100	2'884	784
318.03	CSE.Kibe + espace collaboration	7'650	10'530	2'880
319.00	Publicité et promotion	500	600	100
319.01	Recherche de personnel	500	-	-500
319.02	Frais de manifestations et des organes (AG + comité + evi	5'000	7'000	2'000
319.03	Frais fiduciaire	2'100	2'500	400
319.06	Frais divers	1'000	1'200	200
31	Total Autres charges d'exploitation	284'900	395'598	110'698
320.00	Intérêts et frais bancaires / postaux	1'000	1'127	127
32	Total Charges financières	1'000	1'127	127
32	•	1 000		
330.00	Amortissement machines, mobiliers et immobiliers	3'800	10'735	6'935
33	Total Amortissements	3'800	10'735	6'935
360.00	Contributions à d'autres associations	3'800	5'210	1'410
36	Total Contributions	3'800	5'210	1'410
TOTAL d	es charges	1'823'394	2'567'245	743'851

4	PRODUITS	Budget 2021	Budget 2022	Ecart BU21 - BU22
434.00	Contributions des parents aux frais de garde	973'208	1'308'704	335'496
434.01	Contributions des parents aux frais de repas	67'700	101'785	34'085
434.02	Frais d'inscription	1'500	2'500	1'000
436.04	Contribution du personnel pour les repas	18'200	22'500	4'300
439.00	Cotisations des membres de l'association	15'000	17'000	2'000
43	Total Produits principaux	1'075'608	1'452'489	376'881
	Subventions, contributions Loterie Romande			
451.00	Contribution Etat FR pour prise en charge	132'761	141'781	9'020
451.01	Contribution fédérale pour création nouvelles place	-	110'000	110'000
451.02	Contribution Etat FR pour frais de formation	1'250	1'751	501
451.03	Contribution Etat FR réforme fiscale	-	101'635	101'635
452.00	Pot commun ABMG	500'000	700'000	200'000
453.00	Contribution des employeurs	73'831	77'980	4'148
454.00	Dons & Loterie Romande	24'800	34'400	9'600
454.01	Convention HFR	5'400	5'400	0
469.00	Ristourne de la taxe CO2	1'000	1'000	0
45	Total Subventions & contributions	739'042	1'173'947	434'905
TOTAL d	les produits	1'814'650	2'626'436	811'786

RESULTAT DE L'EXERCICE	- 8'744	+ 59'191	67'935
Dissolution de réserve	0	0	0
RESULTAT FINAL	-8'744	59'191	67'935

# Commentaires du budget 2022

#### 30 Charges du personnel

L'augmentation des salaires est due principalement à l'augmentation de la capacité de la crèche en ouvrant les deux appartements de la Poste.

Elle est calculée dans le budget 2022, sur la base du tableau des salaires dès octobre 2021 (date d'ouverture des 24 places supplémentaires) avec, pour 11 personnes, une augmentation d'un demi-palier.

Nous avons prévu 5% d'augmentation pour la Directrice. La différence entre le budget 2021 et 2022 est due au fait qu'en 2021 le salaire de la responsable administrative Madame Galley était prévu à 40% et Madame Froidevaux l'a remplacée à 60%.

Nous aurons au 31.12.2021, 41,3 places de travail plein temps. (30 emplois plein temps au 31.12.2020) La masse salariale a augmenté de 10.5% du budget d'octobre à décembre 2021 et de 27% de 2021 à 2022.

#### 301.01 Personnel de remplacement

A la suite de l'augmentation des frais de remplacement de ces dernières années, nous avons décidé d'augmenter ce poste à CHF 30'000.

# 309.01 Formation, jubilés et autres

La formation permet de maintenir à flot les connaissances de notre personnel et de se démarquer par rapport à la concurrence. Le budget 2022 prévoit :

- Diverses formations internes CHF 5'000.- tels que refresh 1<sup>ers</sup> secours
- La partie « autres » concerne le souper du personnel CHF 4'000.-, divers cadeaux CHF 1'000.-, frais de colloques CHF 500.-. Un montant de CHF 5'120.- représente les primes de jubilés.

# Autres charges d'exploitation

Les montants des charges, à partir de 2023, sont calculés avec 0,5% d'augmentation par année.

### 311.00 Achat de mobilier et équipement

Besoins courants selon état des comptes 2020-2021 CHF 7'000.-;

A cela s'ajoute l'achat d'un frigo CHF 2'500.-, un Kenwood CHF 1'500.- (non utilisé en 2021),

Remplacement du parasol extérieur CHF 6'000.-, un frigo dans la salle de pause CHF 500.-.

### 313.00 Economat cuisine et autres matériels

Un montant de CHF 4.- par repas y compris déjeuner a été budgété pour les 18'791 couverts servis aux enfants et les 4'500 couverts à l'attention du personnel d'encadrement.

Également dans cette position sont regroupées les dépenses suivantes : achats divers produits (lingettes, produits de vaisselle, etc...) pour un montant de CHF 5'036.00 selon état des comptes 2021, ainsi que masques et désinfectants CHF 5'800.- dû au coronavirus.

#### 314.01 Nettoyage des locaux

Le contrat pour le nettoyage quotidien de la crèche principale auprès d'une entreprise externe s'élève à CHF 36'000.-CHF 3'000.- sont prévus pour le nettoyage d'été. Le montant de CHF 16'800.- est ajouté pour les appartements.

#### 314.03 Menus travaux à la charge du locataire

Pour quelques petits aménagements des locaux CHF 3'000.-.

### 316.00 Loyers

Loyer de la crèche principale CHF 78'000.-

Loyers des 2 appartements CHF 45'000.-

#### 318.03 CSE Kibe & espace collaboration

Abonnements annuels: CSE-Kibe pour les frais de licences et le Help-Desk (CHF 4'000.-), collaboratif Wedo (CHF 2'760.-) et Winbiz Cloud (CHF 890.-) Divers pour nouveaux groupes dans Kibe CHF 2'860.-.

## 330.00 Amortissements

Structure extérieure CHF 3'400.-, détecteur de fumée CHF 1'100.-, CHF 6'235.- nouveaux investissements pour l'agrandissement.

Baisse du montant dès 2025, car la plupart des amortissements se feront sur 3 ans.

#### 360.00 Contribution à d'autres associations

Le montant budgétisé représente notre cotisation à la Fédération des Crèches du Canton de Fribourg calculée au prorata des places d'accueil.

#### Autres charges d'exploitation

Tous les montants des autres charges d'exploitation non-citées correspondent au budget précédent avec un ajustement à la suite de l'ouverture de nouvelles places.

# **Commentaires sur les produits**

Les pensions sont calculées avec 86 enfants et un taux de fréquentation de 95%.

Le tarif journalier est de CHF 124.- + CHF 5.- pour les repas.

Nous allons augmenter le prix des repas des enfants de CHF 1.- à partir du 01.08.2022

Ce montant est réparti comme suit :

Participation des parents, subventions communales accordées aux parents par l'ABMG selon le revenu déterminant, subventions cantonales, subventions « employeur » découlant de la loi sur les structures extrafamiliales de jour (LSTE) et son règlement (RSTE) ainsi que la nouvelle réforme fiscale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### 434.00 Contribution des parents aux frais de garde

La contribution des parents aux frais de garde provient du résultat obtenu après avoir déduit les différentes subventions au prix de pension pour un taux de fréquentation de 95%.

## 434.01 Contribution des parents aux frais de repas

Les repas sont facturés CHF 5.- aux parents qui ne bénéficient d'aucune subvention pour cette somme. La fréquentation prévue en janvier 2022 (95%) représente un total de 18'791 couverts pour l'année.

#### 434.02 Frais d'inscription

Frais de dossiers facturés lors de chaque nouvelle inscription.

## 436.04 Contribution du personnel aux frais de repas

Un montant de CHF 5.- par repas est facturé au personnel. Estimation pour 2022 : 4'500 repas.

### 451.00 Contribution de l'Etat pour prise en charge

Le Canton de Fribourg subventionne tous les parents qui placent leur enfant en structure d'accueil, pour autant que celle-ci réponde aux exigences du SEJ. Elle est calculée d'après les chiffres réels de l'année 2020, soit : 169'392 heures de garde pour un coût à CHF 8.37 l'heure. L'Etat nous subventionne de 10%, le montant s'élève à CHF 141'781.00.

### 451.01 Contribution fédérales pour la création de nouvelles places

Nous avons ajouté les subventions fédérales aux comptes, en 2022 et 2023. Ce qui nous permet de ne pas dépenser toute notre réserve.

#### 451.02 Contribution Etat aux frais de formation

Le Canton de Fribourg participe aux frais de formation à hauteur de 25% des frais de cours reconnus. Un montant de CHF 1'250.00 est budgété.

### 451.03 Contribution Etat FR Réforme fiscale

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les tarifs de la Crèche ont diminué pour les parents, une subvention de CHF 0.06 nous est versée en plus, par heures de garde effectives par année ; pour 2020 : 169'392heures = CHF 101'635.-.

#### 452.00 Pot commun ABMG

Cette contribution dépend de la structure de revenus des parents. Elle peut fortement varier d'une année à l'autre. De janvier à août 2021, nous avons reçu des Communes CHF 337'000.- (pour 12 mois : 505'000.-).

#### 453.00 Contribution des employeurs

Elle est calculée d'après les chiffres réels de l'année 2020, soit : 169'392 heures de garde pour un coût à CHF 8.37 l'heure. La partie Etat employeurs nous subventionne de 5.5%, le montant s'élève à CHF 77'979.60.

## 454.00 Dons - Loterie romande

La loterie Romande soutient les crèches à raison de CHF 400.- par place d'accueil. Ce montant n'est pas garanti et doit être demandé chaque année. Estimation des places 86.

## 454.01 Convention HFR

Participation financière avec l'HFR pour la mise à disposition de places d'accueil destinées prioritairement aux enfants de collaborateurs de l'hôpital.

La convention n'a pas de date de fin mais ne sera pas utilisée à long terme.

Le budget 2022 présente un bénéfice de CHF 59'191.- grâce aux subventions à recevoir de la Confédération pour l'ouverture des nouvelles places d'accueil.